

entrées **libres**

Écrire et lire l'Enseignement catholique / N°92 / octobre 2014



RENCONTRE

Jodie DEVOS

**Les chantiers
des fédérations**

Polo le Lapin

entrées **libres** n°92 - octobre 2014
Mensuel - ne paraît pas en juillet-août
Bureau de dépôt: 1099 Bruxelles X
N° d'agrégation: P302221

édito

- 3 Économies dans les subventions
Un pont trop loin ?

des soucis et des hommes

- 4 En chantier(s)

entrez, c'est ouvert !

- 6 La récré, c'est du sérieux !
- 7 14-18 : exposition interactive conçue par des jeunes,
pour les jeunes (et les autres)

ils en parlent encore...

- 8 Jodie DEVOS
L'école doit ouvrir des portes
sur la culture

université d'été

Voyage au cœur
des relations familles-école

- 10 Regards croisés (2)
- 12 Familles hétérogènes, école recomposée
- 13 Les relations école-familles en débat

mais encore...

- 15 Stop au cyber-harcèlement !

zoom

- 16 Supérieur : cohérence et intention,
plutôt qu'incohérence et intuition

avis de recherche

- 18 Polo le Lapin

rétroviseur

- 20 Que va-t-on faire de toi ?

entrées livres

- 21 Zebraska ■ Concours
Dieu au vif ■ Éditions Jésuites
100 ans de journalisme sportif ■ Concours
- 22 Livr@do 2014

service compris

- 22 Visites citoyennes pour les rhétos
Réveille-moi les sciences !
- 23 Démocratie et justice à l'école grâce au Musée BELvue
Une 10^e édition pour le concours « À Films Ouverts »

hume(o)ur

- 24 L'humeur de... Conrad van de WERVE
Le CLOU de l'actualité



ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

entrées libres

Octobre 2014 ■ N°92 ■ 10^e année
Périodique mensuel (sauf juillet et août)
ISSN 1782-4346

entrées libres est la revue de
l'Enseignement catholique en
Communautés francophone
et germanophone de Belgique.

www.entrees-libres.be
redaction@entrees-libres.be

Rédacteur en chef
et éditeur responsable

Conrad van de WERVE (02 256 70 30)
avenue E. Mounier 100 - 1200 Bruxelles

Secrétariat et abonnements

Nadine VAN DAMME
(02 256 70 37)

Création graphique

Anne HOOGSTOEL

Membres du comité de rédaction

Anne COLLET
Jean-Pierre DEGIVES
Vinciane DE KEYSER
Benoit DE WAELE
Hélène GENEVROIS
Brigitte GERARD
Thierry HULHOVEN
Anne LEBLANC
Patrick LENAERTS
Marie-Noëlle LOVENFOSSE
Bruno MATHELART
Luc MICHIELS
Françoise MIN-BOL
Guy SELDERSLAGH

Publicité

02 256 70 30

Impression

IPM Printing SA Ganshoren

Tarifs abonnements

1 an: Belgique: 16€ ■ Europe: 26€
Hors-Europe: 30€
2 ans: Belgique: 30€ ■ Europe: 50€
Hors-Europe: 58€

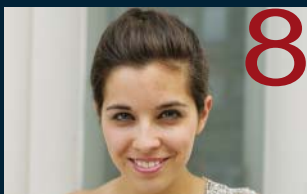
À verser sur le compte n°
BE74 1910 5131 7107 du SeGEC
avenue E. Mounier 100 - 1200 Bruxelles
avec la mention "entrées libres".

Les articles paraissent sous la responsabilité de leurs auteurs.

Les titres, intertitres et chapeaux sont de la rédaction.

Textes conformes aux recommandations orthographiques de 1990.

entrées libres est imprimé sur papier FSC.



Jodie DEVOS



avis de recherche

ÉCONOMIES DANS LES SUBVENTIONS

Un pont trop loin ?

Depuis le mois de juillet, on sait que le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles est à la recherche d'économies pour pouvoir assurer un retour progressif de l'équilibre budgétaire. Des montants oscillant entre 140 et 240 millions EUR ont été cités. À l'heure d'écrire ces lignes, une série d'hypothèses de travail sont connues, mais attendent d'être confirmées. Ces hypothèses concernent tant l'évolution de l'encadrement que celle des subventions de fonctionnement.

ÉTIENNE MICHEL
DIRECTEUR GÉNÉRAL DU SEGEC
10 OCTOBRE 2014



Pour ce qui concerne les subventions, il faut se rappeler que depuis deux ans, des mesures de restriction ont déjà été imposées (report de la dernière augmentation prévue au titre des accords de la Saint-Boniface et indexation incomplète). Par rapport à la trajectoire attendue, cet effort peut être estimé à 4%. Et le Gouvernement envisage actuellement de maintenir le gel de l'indexation pour les années 2015 et 2016. Par définition, l'incidence de cette mesure dépendra du rythme de l'inflation au cours de cette période. L'inflation cumulée depuis douze mois est nulle, et même négative pour les deux derniers mois. Mais il est difficile de prévoir l'évolution de ce paramètre pour les mois et les années à venir. Certains économistes parlent de « déflation » et le Bureau fédéral du Plan table, quant à lui, sur une reprise limitée de l'inflation.

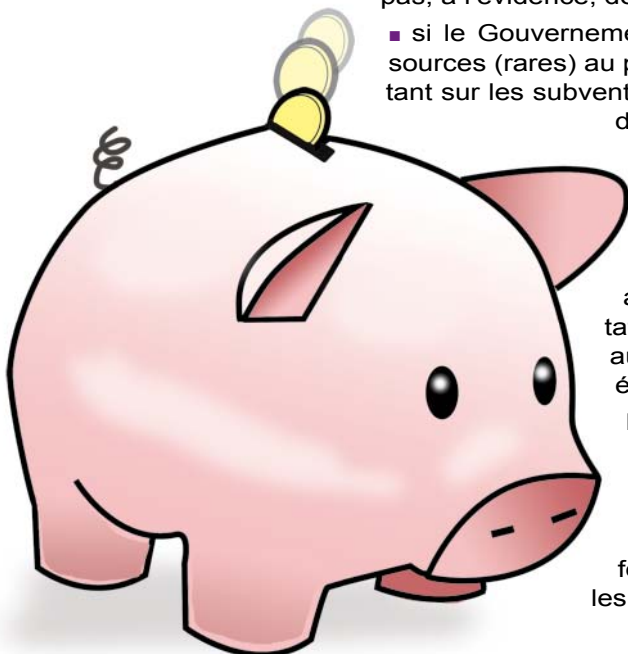
Une autre mesure actuellement en discussion vise à rendre possible dans une certaine mesure – et non pas à rendre obligatoire – la prise en charge de personnel enseignant par les subventions de fonctionnement des écoles, et ce, pour « compenser » les économies que le Gouvernement envisage d'imposer sur l'encadrement. Cette hypothèse suscite nombre de questions, notamment :

- cette mesure ne risque-t-elle pas d'amplifier un effet d'éviction déjà très perceptible dans l'affectation des moyens disponibles au détriment des subventions de fonctionnement et des moyens affectés aux bâtiments scolaires ? En Belgique, la part du budget « enseignement » affecté aux subventions de fonctionnement est deux fois moins élevée que dans la moyenne des pays de l'Union européenne et de l'OCDE. Seuls le Mexique, le Portugal et l'Argentine font moins bien, et la participation financière des parents y est beaucoup plus élevée !

- cette mesure n'est-elle pas « taillée sur mesure » pour le réseau de la Fédération Wallonie-Bruxelles, où les subventions sont presque deux fois plus élevées que dans l'enseignement subventionné ? Pour mémoire, un élève du primaire pro-mérite par an environ 500 EUR dans le subventionné, et plus de 870 EUR dans le réseau organisé par la FWB. Pour un élève du secondaire général, ces montants atteignent respectivement 780 EUR et plus de 1400 EUR. Par ailleurs, le réseau de la FWB bénéficie d'un cadre administratif et ouvrier spécifique qui ne doit pas être financé par les moyens de fonctionnement. Pourquoi le Gouvernement n'applique-t-il pas « simplement » le prescrit décréteil qui prévoit que le financement public du subventionné doit atteindre 75% de celui du réseau de la FWB dès l'année 2015 ? La marge « d'ajustement » sur les moyens de fonctionnement ne se situe-t-elle pas, à l'évidence, de ce côté ?

- si le Gouvernement voulait permettre une optimisation dans l'utilisation des ressources (rares) au plan local, ne devrait-il pas prévoir une marge de flexibilité portant tant sur les subventions de fonctionnement que sur les subventions-traitement, avec des choix pouvant évoluer au fil du temps ? Une école peut avoir besoin de manière temporaire d'un supplément de subventions pour remettre un bâtiment en état, ou pour réaliser une mise à jour de son infrastructure informatique et didactique. Elle peut également, dans une situation particulière ou de manière temporaire, avoir des raisons de recruter un éducateur, une aide administrative ou un enseignant. Dans la mesure où une concertation est menée au plan local avec l'équipe éducative, une telle autonomie de décision ne serait-elle pas bénéfique, tant pour les élèves que pour les enseignants ?

Les années qui viennent s'annoncent financièrement plus difficiles que celles qui ont précédé, et le Secrétariat général de l'Enseignement catholique continuera à « construire » ses prises de position dans un dialogue étroit avec les écoles qu'il représente. Les lieux pour un tel dialogue existent au SeGEC et dans ses fédérations, dans les diocèses, dans les contacts réguliers avec les représentants des directeurs. Mobilisons-les ! ■



En chantier(s)

Quels seront les principaux dossiers à suivre au cours de cette année scolaire 2014-2015 ? Petit tour d'horizon avec les Secrétaires généraux des Fédérations de l'Enseignement fondamental, secondaire, supérieur, de promotion sociale et des Centres PMS libres.

ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL GODEFROID CARTUYVELS

■ les programmes de français et maths sont dans les écoles. Il est nécessaire de permettre aux équipes éducatives de se les approprier. Dans cette optique, et afin de mieux répartir la charge de travail, la sortie du programme d'éveil est, quant à elle, différée d'un an ;

■ fin octobre paraîtra un fascicule de mathématiques conçu avec les responsables du secteur maths du 1^{er} degré du secondaire. Il s'agit d'un outil sur le continuum qui reprend, de la 1^{re} maternelle à la fin du 1^{er} cycle du secondaire, la progression de tous les attendus, ainsi que des savoirs et savoir-faire qui s'y rapportent ;

■ le service de Productions pédagogiques de la FédEFoC travaille, avec les services Informatique et Communication du SeGEC, à la relance du site « La Salle des Profs », avec deux préoccupations principales : une forme attractive et efficace, et un contenu proposant une série de situations d'apprentissage et d'outils au bénéfice des instituteurs(-trices) en lien avec les nouveaux programmes ;

■ les chantiers habituels de production d'épreuves interdiocésaines se poursuivent ;

■ la sortie du programme de français nous a amenés à exploiter de manière prioritaire les deux jours de formation obligatoires (micro) sur son appropriation. À cet effet, de nombreuses formations seront assurées par des formateurs FoCEF. Le service de Productions pédagogiques et les conseillers pédagogiques mettront également leur expertise à disposition des écoles au service de ce travail d'appropriation ;

■ nous intensifions les collaborations

avec les Hautes Écoles en matière de formation continuée, notamment en menant ensemble une réflexion sur la formation des maîtres de stage. ■ **MNL**

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ÉRIC DAUBIE

■ en ce début de législature, on sera particulièrement attentifs à un certain nombre de dossiers annoncés dans la Déclaration de politique communautaire (DPC). Parmi eux, une prolongation éventuelle du tronc commun, qui bouscule les perspectives mises en place dans le cadre de l'adaptation du décret sur le 1^{er} degré. Et les épreuves externes en fin d'humanités, qui posent beaucoup de questions ;

■ la mise en œuvre des nouveaux programmes de la formation commune dans l'enseignement qualifiant est prévue pour septembre 2015, en 3^e et 5^e années. Il faut donc mettre sur pied des séances d'information, des temps de formation, des propositions d'accompagnement et des outils complémentaires pour les enseignants. Il faut aussi adapter les grilles horaires des options de base groupées ;

■ le qualifiant nous occupera aussi en matière d'offre d'enseignement. Pour la fin janvier, il s'agira d'élaborer, en concertation avec les autres réseaux, pour chaque bassin d'enseignement, un plan de redéploiement de l'offre ;

■ la réforme des titres et fonctions, attendue pour septembre 2016, suppose que l'on réfléchisse à sa mise en œuvre. Cette réforme devrait permettre à ceux qui sont intéressés par une carrière dans l'enseignement de mieux comprendre quels cours ils peuvent donner, et dans quelles conditions ;

■ le gouvernement s'est engagé à réfléchir à une éventuelle organisation

d'un enseignement spécialisé de type 8 (enfants avec difficultés d'apprentissage) dans le secondaire : orientation intéressante, selon la FESec ;

■ les référentiels des langues modernes sont en chantier pour le 1^{er} degré, l'enseignement de transition et l'enseignement qualifiant. Il est utile de proposer des cours de langues dans toutes les formes d'enseignement, mais la façon dont on les enseigne doit se diversifier ;

■ enfin, la DPC annonce une valorisation de l'enseignement en alternance. Un texte prévoit un contrat commun pour tous les opérateurs de l'alternance, notamment l'IFAPME et l'enseignement. Cet enseignement doit aussi être reconnu dans son volet de formation générale et citoyenne. ■ **BG**

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR VINCIANE DE KEYSER

■ la réforme de l'enseignement supérieur est entrée en application, et l'ARES (Académie de recherche et d'enseignement supérieur) a été mise en place. Il faudra être attentif à ce que l'application du décret soit conforme aux accords convenus par les négociateurs. Attention aussi à l'inertie engendrée par cette nouvelle structure faitière, une éventuelle lourdeur de celle-ci, qui pourrait constituer un frein à la proactivité de nos institutions (Hautes Écoles et Écoles supérieures des arts), les empêcher d'aller de l'avant ou de faire des propositions concrètes d'évolutions dans leur secteur ;

■ la mise en œuvre de la nouvelle organisation des études n'est pas une mince affaire : les questions sont nombreuses et se posent quotidiennement. Nos établissements ont



besoin d'être soutenus, doivent pouvoir obtenir des réponses et exercer leurs missions avec sérénité, qualité et efficacité ;

■ il y a, bien sûr, la question du financement de l'enseignement supérieur. Le gouvernement de la FWB en fait d'ailleurs sa priorité dans la DPC. Les missions allouées aux établissements nécessitent en effet des moyens complémentaires mais, nous le savons, le contexte budgétaire ne s'y prête pas nécessairement. Chaque type d'enseignement supérieur profite aujourd'hui d'une forme de financement différente ; un financement plus harmonisé serait plus adéquat, pour permettre une certaine équité entre les institutions. Dans cette hypothèse, il faut réfléchir à tête reposée aux paramètres qui entreront en ligne de compte pour cette réforme. En tout cas, nous ne pourrions accepter que nos institutions soient finalement moins bien financées qu'aujourd'hui !

■ enfin, notons également la question de la recherche, aussi bien pour les Hautes Écoles que pour les ESA, le dossier relatif à la formation initiale, ainsi que la question des nouveaux masters et de leur traitement. ■ **BG**

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE NELLY MINGELS¹

■ fil rouge cette année : l'encadrement de nos étudiants. Nous travaillons à la lutte contre le décrochage et veillons à ce que l'adulte puisse concrétiser son projet pour aboutir à la certification. Nous mettrons donc l'accent sur l'accompagnement de ces adultes en formation. La thématique a été abordée lors d'un atelier de l'Université d'été et lors de la

séance académique de rentrée. Elle le sera encore au cours d'un séminaire de deux jours avec les directeurs d'établissement et leurs collaborateurs ;

■ dans l'enseignement secondaire :

- nous retravaillons nos dossiers pédagogiques à la lumière des travaux du Service francophone des métiers et des qualifications (SFMQ), qui identifie des métiers et des compétences pour exercer ces métiers, et qui définit des acquis d'apprentissage ;

- nous sommes attentifs à la spécificité de l'enseignement de promotion sociale par rapport aux autres opérateurs de formation d'adultes, puisque demain nous travaillerons tous avec des référentiels communs ;

- nous veillerons à inscrire notre offre de formation dans les bassins de vie. Elle doit donc tenir compte des besoins identifiés sur un territoire, mais aussi de l'offre qui existe chez les autres opérateurs, dans l'enseignement qualifiant de niveau secondaire, etc. ;

■ au niveau de l'enseignement supérieur, le défi à relever est celui de l'inscription de notre enseignement dans le nouveau paysage de l'enseignement supérieur. À nouveau, c'est la question de la spécificité de l'enseignement de promotion sociale qui est posée : son positionnement par rapport aux autres opérateurs de formation et sa place en formation continuée par rapport aux Hautes Écoles et aux universités. ■ **CVW**

1. Secrétaire générale *ad interim*

CENTRES PMS SOPHIE DE KUYSSCHE

■ la FCPL continue à assurer divers services au bénéfice des centres PMS :

- juridique ;

- de formation continuée des agents : depuis le 1/9, on est passés de 6 à 13 jours de formation, dont 3 obligatoires, sans augmentation de budget. Le Conseil pour l'organisation des formations, constitué de directeurs de centres et d'agents PMS, prépare chaque année le programme de formation pour l'année scolaire suivante, en cohérence avec les besoins du terrain. Le nombre d'inscriptions est en augmentation, mais les limitations budgétaires ne permettront pas de donner suite aux souhaits de chaque agent ;

- d'information sur l'actualité politique et pédagogique ;

- d'organisation d'une série de groupes de travail pour une réflexion commune et la production d'outils (rôle de l'agent PMS au fondamental, au secondaire, processus d'intégration, questions d'éthique, etc.) ;

■ nous sommes face à plusieurs nouveautés décrétales. Depuis le 1^{er} septembre, le texte relatif aux missions des CPMS et datant de 2006 a été modifié. Il précise notamment le rôle des CPMS, à l'interface entre école, familles et élèves d'un côté, environnement scolaire et intervenants extérieurs de l'autre, avec obligation d'assurer un lien entre les différentes ressources utiles à l'enfant. C'est une évolution en phase avec les évolutions sociétales, et nous poursuivons la réflexion sur les applications concrètes de cette mesure. Sont sortis aussi deux décrets, l'un sectoriel, l'autre intersectoriel, relatifs à des dispositifs favorisant le bien-être à l'école (accrochage scolaire, prévention de la violence, accompagnement des démarches d'orientation, etc.). Ils organisent également le rôle des différents acteurs en la matière. ■ **MNL**

LA RÉCRÉ, C'EST DU SÉRIEUX !



Quand on évoque la qualité de l'enseignement, on pense savoirs, compétences, approches pédagogiques, etc. Et la qualité des récréations, alors ?

« Si vous mettez deux enseignants ensemble, ils parlent de ce qu'ils font en classe. Les enfants, eux, parlent de ce qu'ils ont vécu en récréation ! », constate **Jean-Pol COLIN**, directeur de l'école fondamentale Saint-Joseph de Couvin¹.

Pour que les moments « hors-classe » se passent bien, suffit-il de mettre en application un système de discipline clair et accepté par tous ? Il semblerait bien que non. « Les règles sont bien connues des élèves, souligne le directeur. Lorsqu'ils ne les respectent pas, ils sont sanctionnés. Mais que faire avec un enfant qui a déjà eu trois jours de renvoi fin octobre ? Comment donner aux « victimes » la possibilité de s'exprimer ? Comment gérer la violence invisible (harcèlement, moquerie, racket...) ? Nous avons réfléchi à ces questions en équipe, et nous nous sommes aussi demandé comment améliorer la cour de récréation. Chaque classe, de la 1^{re} maternelle à la 6^e primaire, a travaillé pour identifier les problèmes et imaginer une cour de rêve. Et nous avons constaté que les enfants, même les plus jeunes, avaient des choses très pertinentes à dire. »

Parmi les problèmes relevés : un terrain de football encombrant au milieu de la cour, le manque de jeux et de verdure, une grille d'entrée peu sécurisante, des grillages inesthétiques entre les cours. Pour trouver des solutions,

les enfants ont, là aussi, eu leur mot à dire. Toutes les classes ont notamment été invitées à concevoir un jeu à placer dans la cour. « Un travail sera réalisé en classe pour organiser les jeux, se réjouit J.-P. COLIN. Les enfants doivent apprendre à attendre leur tour, à varier les jeux, à respecter le matériel. Nous avons aussi créé des jardins carrés, en implantant des bacs à fleurs et en réalisant de nouveaux parterres. En novembre, le projet sera complété par la plantation de pommiers et de poiriers palissés le long des murs. La grille d'entrée a été reculée à la limite de notre propriété et repensée pour plus de sécurité. Les grillages inesthétiques ont été supprimés, ce qui a permis d'agrandir sensiblement l'espace de jeu. »

Alors que la réflexion allait bon train, le projet a pris une autre dimension grâce au travail réalisé par **Bruno HUMBEECK**, psychopédagogue et chercheur à l'Université de Mons, sur la prévention de la violence dans les cours de récréation². « Lorsque B. HUMBEECK intervient dans une école, le premier axe de travail est la régulation de la cour de récréation, précise le directeur. Avec son aide, nous avons donc repensé les différents espaces. La cour a été divisée en plusieurs zones : verte (les enfants peuvent courir avec un ballon), jaune (les enfants peuvent courir sans ballon), bleue (on n'y court pas). En maternelle, pas de jeux de ballon, mais un endroit où les

enfants peuvent circuler sur des petits véhicules. »

Le deuxième axe de travail est l'organisation d'un espace de parole régulé dans toutes les classes. Il s'agit de permettre à chaque enfant de disposer d'un moment de parole pour évoquer ce qu'il vit et gérer, sans violence, les conflits dans lesquels il est impliqué.

« On y consacre environ 10 minutes par jour en maternelle, et 50 par semaine en primaire. Les enseignants ont suivi plusieurs formations, et pour compléter le projet de prévention de la violence, nous avons prévu des animations dans toutes les classes avec Entraide et Fraternité. Il s'agira de travailler à promouvoir la paix et la non-violence par la découverte de soi, des autres et des mécanismes qui régissent notre société. Nous travaillerons notamment sur la communication, le respect, le contrôle de soi, la capacité d'écoute, la confiance en soi et en l'autre, la gestion de l'anxiété et du stress, la tolérance, etc. », conclut J.-P. COLIN, visiblement heureux de toutes ces perspectives. ■

MARIE-NOËLLE LOVENFOSSE

1. <http://saintjosephcouvin.be/>

2. voir également, en p. 13, le compte-rendu de l'atelier qu'il a animé lors de l'Université d'été du SeGEC.

14-18 : EXPOSITION INTERACTIVE CONÇUE PAR DES JEUNES, POUR LES JEUNES (ET LES AUTRES)

Comment commémorer 14-18 et rendre palpable un conflit à priori bien loin des préoccupations des jeunes d'aujourd'hui ? Et pourquoi pas en mettant sur pied une exposition interactive, gratuite et grand public ?

« **L**ors d'une visite au musée d'Ypres, mes élèves se sont exclamés : *et si on faisait la même chose ?* », explique **Anne FACHINAT**, professeure d'histoire au Collège de Bonne-Espérance de Vellereille-les-Brayeux¹, près de Binche. Ce qui n'était alors qu'une idée un peu folle s'est mué, pendant 2 ans, en une aventure passionnante pour une vingtaine de jeunes de 4^e, 5^e et 6^e secondaires enseignement général et technique de transition, tous volontaires. « *J'aime les pousser à toucher l'Histoire du bout*

Grégoire JURION, qui a donné son nom à la rue dans laquelle se trouve l'école, et son cousin, le brancardier Camille ESTEN, ont été tirés de l'oubli par A. FACHINAT et ses élèves, enthousiastes à l'idée de mettre en lumière deux destins particuliers. « *Nous avons fait connaissance avec ces deux jeunes soldats, leur vie quotidienne avant la guerre, puis au cœur des combats, les horreurs qu'ils traversent, la foi profonde qui les soutient*, reprend A. FACHINAT. *Mais il ne s'agissait pas seulement de relater une histoire*

passionné par la Première guerre. »

Et on peut dire que l'enseignante et ses élèves n'ont pas lésiné sur les moyens, grâce, notamment, au soutien financier apporté par la Fédération Wallonie-Bruxelles en réponse à un appel à projets. Ils ont aussi travaillé en partenariat avec des représentants de la communauté scientifique, et ils se sont démenés pour que l'exposition soit réellement interactive. Les causes de la guerre, l'invasion allemande, la vie dans les tranchées et plusieurs autres thèmes font chacun l'objet d'un kiosque. Des élèves d'arts d'expression ont endossé le rôle des deux soldats, et par télévision interposée, lisent des extraits des carnets en lien avec les thématiques retenues. Les visiteurs sont également appelés à se pencher sur une maquette des tranchées, à porter le barda d'un soldat, à manipuler casques et masques à gaz, ou encore à goûter la cuisine de l'époque.

« *Les élèves ont donné le meilleur d'eux-mêmes, se réjouit Anne FACHINAT. Ils ont appris à travailler en équipe, à s'écouter, à aller chercher les points forts de chacun, à*

être exigeants avec eux-mêmes, à se remotiver quand c'était nécessaire. Nous attendons avec impatience de partager le résultat de ce travail de grande envergure avec tous ceux qui viendront visiter l'exposition ! » ■

MARIE-NOËLLE LOVENFOSSE

1. www.college-bonne-esperance.be



des doigts, explique l'enseignante. *J'avais déjà réalisé un projet sur la Deuxième guerre, en lien avec la restauration du monument en hommage aux anciens de l'école morts au combat. À cette occasion, des membres de leur famille m'ont appris qu'ils avaient conservé des écrits de leurs aïeux, également anciens du collège, qui avaient participé à la Première guerre. Pour une historienne, c'est un diamant brut ! »*

C'est ainsi que le caporal-grenadier

individuelle. Leur histoire, qui touche les élèves par sa proximité, appartient à l'Histoire, qu'il est important de découvrir aussi, en lien avec les conflits actuels. Dans leurs écrits, nous avons repéré les thématiques récurrentes qui pouvaient faire l'objet d'une étude, d'une remise en contexte. Nous avons aussi beaucoup réfléchi à la manière de rendre les choses intéressantes et vivantes et de tirer le meilleur parti des nombreux objets, véritables témoins directs du conflit, prêtés par un collectionneur



L'exposition accueillera les visiteurs à la bibliothèque des moines de l'Abbaye de Bonne-Espérance, rue Grégoire Jurion 22 à Vellereille-les-Brayeux (Estinnes), jusqu'au 16 novembre 2014.

Le w-e de 14h à 18h, la semaine sur rendez-vous. Entrée gratuite.

Renseignements : 064 31 08 08 ou visitesexpo@yahoo.com

Facebook/Deux anciens de Bonne-Espérance ; deux destins dans la grande guerre



Photo: Dominique GAUL

JODIE DEVOS

L'école doit ouvrir des portes sur la culture

Que retenez-vous de votre parcours scolaire ?

Jodie DEVOS : Étant petite, j'aimais déjà tout ce qui était artistique : la peinture, le dessin, la musique... et en secondaire, j'ai eu la chance de fréquenter des écoles qui laissaient beaucoup de place à la musique. J'ai d'abord été à l'Institut Saint-Michel à Neufchâteau, et ensuite à l'Institut Saint-Joseph à Ciney, où il y avait une option artistique. J'ai souhaité m'inscrire au Conservatoire de Ciney, pour travailler avec Françoise VIATOUR. Ensuite, je suis entrée à l'IMEP¹ pour faire un master complet, option chant. Ces cinq années se sont très bien passées, et j'ai encore étudié à la Royal Academy of Music de Londres pendant deux ans. En rentrant en Belgique il y a un an, j'ai préparé le Concours Reine Elisabeth et passé l'agrégation pour pouvoir enseigner en académie.

Comment avez-vous découvert que

vous aviez un don pour le chant ?

JD : Je ne sais pas vraiment d'où ça m'est venu, chanter était naturel pour moi. Même si mes parents ne sont pas du tout du milieu artistique, ils m'ont toujours encouragée. Quand j'étais petite, on me disait que je chantais bien, et à 11 ans, quand j'ai commencé à prendre des cours privés, Françoise VIATOUR m'a dit que j'avais un « matériel intéressant ». À partir de 6 ans, j'ai participé tous les ans à un stage de chant-chorale, la « semaine chantante » à Neufchâteau. C'était la semaine de l'année que j'attendais avec le plus d'impatience ! En solfège, en revanche, je n'étais pas une très bonne élève. Pendant mes études supérieures, mon prof s'est toujours félicité de m'avoir poussée jusqu'au bout, mais il a eu du mal avec moi !

Des enseignants vous ont-ils marquée ?

JD : Mon professeur de musique à l'Institut Saint-Michel. Il était aussi chef

de chœur d'une petite chorale de village avec laquelle j'ai chanté pendant pas mal d'années. En général, mes professeurs savaient que je chantais, et ils étaient assez encourageants. Sinon, je me débrouillais plutôt bien à l'école, même si je n'aimais pas tout et étais fainéante ! J'ai toujours réussi avec un minimum d'efforts, j'avais sans doute déjà un peu une âme d'artiste...

Qu'avez-vous appris à l'IMEP ?

JD : Il s'agit d'un enseignement assez général sur la musique. On apprend à chanter, la technique vocale, le répertoire. On touche aussi à l'analyse musicale, l'écriture, l'histoire de la musique, au solfège... Cela donne des bases très solides, mais 5 ans, ce n'est pas assez pour étudier le chant. Aller à Londres après, c'était vraiment parfait !

Et que vous a apporté cette expérience à Londres ?

JD : Énormément de choses ! En tant que musicienne, je m'y suis sentie murir.

Le cursus y était plus axé sur l'instrument principal, il y avait surtout des cours de chant, mais aussi de mouvement, d'interprétation pour prendre conscience de son corps, qui est finalement notre instrument. J'ai eu là-bas le déclic pour beaucoup de choses, j'ai découvert des mélodies que je ne connaissais pas...

Que cherche-t-on à atteindre, quand on s'entraîne au chant ?

JD : La perfection, mais on ne l'atteint jamais vraiment ! C'est tellement subjectif, chacun a son style. Il faut trouver son propre chemin vers le meilleur, s'entraîner, s'enregistrer, se réécouter. Et à partir d'un certain niveau, c'est un travail d'horloger, de précision.

Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans le chant, et quel répertoire préférez-vous ?

JD : J'aime beaucoup MOZART, qui est la pureté et l'élégance absolue, mais qui est très difficile à chanter. Parmi les compositeurs

lancent dans la musique classique, mais c'est vrai qu'une majorité ne l'écoute pas. J'essaie de mon côté de conseiller des morceaux qui peuvent transporter. Il y a des trésors en musique classique, qui sont tout aussi incroyables qu'un bon Led Zeppelin ou Deep Purple ! J'aime la musique classique aussi parce qu'on m'a forcée à en écouter.

Que faudrait-il faire pour que les jeunes la connaissent mieux ?

JD : Si je pouvais faire quelque chose, je réintégrerais la musique classique à l'école dès la maternelle et le primaire, en la faisant par exemple écouter 1/4h tous les matins. Beaucoup d'études ont été menées sur les bienfaits de la musique classique : elle est structurée, développe des capacités chez certains enfants, les apaise, les rend curieux. Des gens m'ont écrit pour me dire qu'ils avaient fait écouter ma finale à leur fille, et qu'elle avait adoré ! Quand j'étais en secondaire, dans ma classe on chantait beaucoup, mais c'était Jean-Jacques GOLDMAN, Liane FOLY... Or, le rôle de l'école est de faire découvrir ce genre de choses aux enfants, elle doit ouvrir des portes sur la culture. La musique classique, c'est une partie de notre histoire.

Quelles chanteuses actuelles admirez-vous particulièrement ?

JD : J'ai beaucoup d'admiration pour Diana DAMRAU, une soprano allemande et Renée FLEMING, une soprano américaine. J'ai aussi assez bien écouté Nathalie DES-SAY, qui s'est maintenant mise à la variété française. Et puis, j'apprécie beaucoup mes compatriotes belges, quelques-unes font une belle carrière. Anne-Catherine GILLET notamment, une soprano qui chante en France, en Allemagne... Elle a toujours été mon modèle. On a toujours quelqu'un qu'on admire, un modèle de carrière, qui inspire...

Et dans quelle langue préférez-vous chanter ?

JD : J'aime le français, en fait ! J'attache beaucoup d'importance à bien le prononcer. Mon petit challenge est d'essayer de faire comprendre ces textes. Mais c'est l'allemand que je préfère. Évidemment, il faut comprendre ce qu'on chante. C'est le seul moyen d'exprimer le sentiment du texte. En fait, on a pas mal de travail à table, avec des dictionnaires et divers ouvrages. J'ai rencontré une prof qui disait que le chant, c'était 30% de chant et 70% de travail à table, pour

penser la musique, la lire, faire des recherches... Il faut chanter la musique en tête. Les cordes vocales font alors un micromouvement, et le corps l'intègre. Les gens ne se doutent peut-être pas toujours du travail qu'il y a derrière l'interprétation d'un chant.

Participer à des concours, ça sert à progresser ?

JD : Oui, dans le sens où on doit repousser nos limites, on doit aller jusqu'au bout et même plus loin. Je me suis d'ailleurs étonnée sur scène, au Concours Reine Elisabeth. En même temps, quand je réécoute mes enregistrements, je trouve parfois que cela ne va pas. On n'est jamais satisfait de ce qu'on fait. Mais ce que le public perçoit est totalement différent de ce qu'on ressent. Je me suis surtout étonnée au niveau de l'engagement que j'ai mis dans le concours. L'autre grosse surprise a été le 2^e prix... Mon objectif était d'aller en demi-finale !

Quelles sont les répercussions de cette seconde place ?

JD : Il y a clairement un après Reine Elisabeth. Il faut gérer les demandes, la saison, il y a beaucoup de récitals pour des associations privées... Il faut aussi se laisser du temps pour travailler, oser dire non, ne pas prendre tout d'un coup. Ma carrière va sans doute dépendre de la manière dont je vais la gérer pour le moment.

Et quels sont vos projets pour cette année ?

JD : J'ai une opportunité à l'Académie de l'Opéra-comique de Paris avec deux productions, d'octobre à janvier et d'avril à juin. Ce sera très intéressant, je serai avec des chanteurs d'opéra confirmés et des jeunes. Je ferai aussi beaucoup de rencontres et pourrai suivre des cours de chant, de théâtre, d'histoire de la musique française... J'ai hâte d'y être !

Et puis, il y aura des récitals avec les deux pianistes avec lesquels je travaille : Daniel THONNARD et Patrick LETERME. On va essayer de faire découvrir de la musique qui n'est pas forcément connue. Je voyagerai aussi un peu, grâce au concours, au Brésil, en Inde, en Europe. Ce sera très enrichissant, et une année bien chargée ! ■

INTERVIEW ET TEXTE
BRIGITTE GERARD

1. Institut supérieur de musique et de pédagogie

CARTE D'IDENTITÉ

Nom : DEVOS

Prénom : Jodie

Âge : 25 ans

Profession : chanteuse (soprano)

Signe particulier : à sa grande surprise, 2^e prix du Concours Reine Elisabeth de chant 2014

plus contemporains, j'aime beaucoup Benjamin BRITTEN, un compositeur anglais du 20^e siècle, et Richard STRAUSS. J'adore aussi la musique de VERDI. Sinon, mon rêve, c'est l'opéra, j'aime jouer la comédie, j'aime cette musique. Mais c'est très difficile, c'est un milieu très compliqué. On auditionne deux ans à l'avance, la saison suivante est déjà bouclée !

Ce que je préfère dans la musique, c'est le partage avec le public. Forcément, j'ai beaucoup de plaisir à chanter, cela me fait du bien, comme un sportif qui va courir, et la sensation de plénitude qui suit... Mais il y a aussi ce partage quand on arrive à émouvoir quelqu'un.

La musique classique, c'est un domaine un peu à part... Vous sentez-vous en décalage par rapport aux jeunes de votre âge ?

JD : En fait, beaucoup de jeunes se

VOYAGE AU CŒUR DES RELATIONS FAMILLES-ÉCOLE

Regards croisés (2)

Comment famille et école peuvent-elles co-éduquer tout en préservant chacune leur territoire spécifique ? Suite de l'entretien croisé¹ avec Marie-Claude BLAIS, philosophe de l'éducation, maître de conférences à l'Université de Rouen et Aboude ADHAMI, psychothérapeute et professeur de psychologie clinique à l'Institut libre Marie Haps.



Photo: CAV

Marie-Claude BLAIS, dans votre dernier livre², vous affirmez que nous sommes définitivement passés d'une société de transmission à une société de connaissance. Que voulez-vous dire par là ?

Marie-Claude BLAIS (MCB) : On a vécu longtemps avec la conception de l'apprendre qui passe par la médiation d'un ancien, d'un adulte, lui-même passeur de quelque chose qui lui a été transmis. Dans ce schéma, on a une dimension de passation culturelle entre les générations. De façon caricaturale, on parle parfois de l'école impositive, avec le maître qui transmet des connaissances à un élève, passif, qui les reçoit.

Aujourd'hui, on a adhéré au modèle du sujet actif dans la connaissance. Il s'agit du modèle de la science moderne : la connaissance n'est pas reçue, elle est élaborée par le sujet pensant. Et on a transposé ce modèle au fonctionnement de l'école.

De ce fait, on a balayé un peu rapidement tout ce qui était de l'ordre de la passation d'une culture et d'une tradition. On s'aperçoit que le basculement de l'apprendre produit des effets négatifs en termes de rapport au savoir. Et surtout, il met en difficulté un grand nombre d'élèves.

Pouvez-vous donner un exemple ?

MCB : Prenons les élèves qui n'ont pas, dans le milieu familial, la passation d'un certain nombre de normes et de codes. C'est une forme d'initiation implicite transmise par les familles. Elle permet aux enfants d'entrer dans une démarche de construction des savoirs sans trop de difficulté. Ces élèves ont reçu les codes et les schémas de pensée, le rapport à l'abstraction, l'organisation même du temps qui sont nécessaires pour ça. Mais les autres sont complètement démunis et se trouvent davantage en situation d'échec. Ceci expliquerait l'accroissement des inégalités face à l'école. Alors que tout est entrepris depuis une trentaine d'années pour favoriser la réussite scolaire, pour aider les enfants en difficulté, on aboutit à des résultats contraires.

C'est pourquoi, nous nous sommes attaqués à cette question. Il ne s'agit pas de revenir, bien sûr, à un modèle de transmission. Il s'agit de rééquilibrer les choses, en faisant en sorte que De ce fait, on a balayé un peu rapidement tout ce qui était de l'ordre de la passation d'une culture et d'une tradition. On s'aperçoit que le basculement de l'apprendre produit des effets négatifs en termes de

rapport au savoir. Et surtout, il met en difficulté un grand nombre d'élèves. tout ce qu'on a tendance à négliger dans l'école, c'est-à-dire ces savoirs d'initiation élémentaire, transmis par certaines familles, soit transmis explicitement aux enfants qui n'en bénéficient pas chez eux.

Aboude ADHAMI (AA) : Je dirais, pour ma part, que la transmission n'a pas lieu par décision. On ne décide pas de transmettre. La transmission a lieu, et elle ne s'arrête pas. La famille continue à transmettre, l'école transmet, la société transmet... J'ajouterais qu'on a des transmissions de contenu vivant. On connaît l'effet psychologique de la transmission d'un contenu vivant d'une génération à l'autre. Mais on a aussi des contenus morts. Si je prends l'exemple des familles où un contenu traumatique a été transmis d'une génération à l'autre à leur insu, ce contenu mort, non symbolisé a des effets dévastateurs sur les générations suivantes. On est encombré. Cela génère des maladies psychiques graves. C'est à peu près la même question qui se pose au niveau de l'école.

L'école, aujourd'hui, transmet de toute manière, comme la famille transmet aussi. Mais est-ce que l'école transmet un contenu vivant à nos jeunes adolescents, ou est-ce un contenu mort ? Force est de constater que nos adolescents, quand ils parlent de contenus transmis à l'école, les sentent comme morbides. Ils perçoivent un savoir figé dont on ne sait pas quoi faire, qu'il va juste falloir restituer, dont on ne voit pas l'application concrète, qu'on a

l'impression de subir. À la limite, on va le retenir uniquement pour plaire au prof, et le lendemain on l'oublie, parce que ça ne sert à rien. J'ai l'impression qu'on est à ce tournant, et que la question devient : transmettre oui, mais ne doit-on pas réfléchir au contenu qu'on transmet, pour le sortir de sa torpeur et pour qu'il soit un peu plus vivant ?



Photo: CAV

Aboude ADHAMI, quelles pistes voyez-vous pour en sortir ? Ne court-on pas le risque de se soumettre à l'opinion des jeunes telle que vous la décrivez ?

AA : Mais je pense que leur opinion est importante. On ne doit pas s'y soumettre, mais on ne doit pas être sourd à ce que les jeunes nous disent. On a toujours la liberté de leur dire d'en faire quelque chose. C'est ça qui fait autorité, d'ailleurs. Ne pas écouter les jeunes et faire comme on veut, ou suivre exactement ce qu'ils nous disent, ça ne fait pas autorité. Je pense qu'il faut les écouter et élaborer à travers ce qu'ils nous disent quelque chose qui a du sens.

Pour sortir un peu de cette torpeur, la question de l'initiation reste, pour moi, éminemment importante. Aujourd'hui, les rites d'initiation traditionnels n'existent plus. Les seuls qui restent, pour les jeunes, sont symbolisés par l'école. C'est le lieu où on leur demande de quitter la famille, de se retrouver ensemble vis-à-vis d'adultes qui ont un projet pour eux. Au bout du parcours, quelque chose leur est délivré, de l'ordre d'une place dans le social.

Et cela pose problème, lorsque ce parcours n'aboutit pas...

AA : Aujourd'hui, les seuls rites d'initiation sont des ersatz de rituels obsessionnels et autoréférentiels. Rituels obsessionnels, parce que c'est répétitif et ça n'aboutit pas à une constitution du sujet ; et autoréférentiels, parce qu'on ne se réfère plus à la culture, au mythe d'origine de la culture. Les adolescents et les jeunes sont livrés à eux-mêmes dans des rituels que nous, les psys, appelons des conduites à risques. L'école est un rempart contre ça, parce qu'elle produit encore quelque chose de l'ordre de ce qui est prévu pour des jeunes vis-à-vis d'adultes qui les attendent à un moment.

L'école doit comprendre qu'elle est initiatrice, dans le sens « *faire expérience de* ». Ce n'est pas seulement un savoir qu'on accumule et qui n'est pas suffisamment incarné. Cela ne fait pas corps. C'est une piste pour l'école. Garder l'idée qu'elle n'est pas juste « quelqu'un » qui apprend à l'enfant, mais qu'elle l'accompagne dans un lien constitué, prévu pour faire expérience de quelque chose. Il faut qu'on puisse faire sens par rapport à cette expérience. C'est ça l'initiation, pour moi.

Marie-Claude BLAIS, vous abondez dans le même sens ? L'école joue-t-elle ce rôle de rempart ?

MCB : Oui. J'approuve, parce que que cette question des savoirs morts et des savoirs vivants est importante. Mais je ne la poserais pas de la même manière. Je pense que justement, le rôle des adultes, des enseignants et des parents éventuellement, c'est de rendre vivants ces savoirs transmis par la tradition. C'est un peu du domaine de l'impondérable, mais c'est quand même lié à la passion, à la

générosité, au sens que ces mêmes adultes donnent aux savoirs qu'ils maîtrisent, eux, et qu'ils ont le désir de faire passer, pas forcément de transmettre, mais de faire découvrir aux jeunes dont ils ont la charge.

On retrouve là l'idée de responsabilité du monde, et d'adhésion à ce qu'est le monde. On est dans une situation de crise, où on a l'impression que le passé n'est qu'un ensemble de poids et de choses dont il faut se débarrasser. Ce savoir « mort », dont on ne parle plus tellement et vis-à-vis duquel on se sent coupable, nous semble lourd. Et toutes les magnifiques créations du passé, les productions culturelles, les progrès de l'humanité, on a tendance à les passer sous silence.

C'est ça qu'on a envie de transmettre aux jeunes, avec l'idée qu'ils vont pouvoir eux-mêmes travailler à faire évoluer cette humanité dans laquelle ils sont. Là, il y a une grosse responsabilité des adultes. On est vraiment beaucoup dans la mélancolie et la tristesse, et très peu dans la passion. C'est peut-être ça qu'il faut transmettre aux enseignants... ■

ENTRETIEN GUY SELDESLAGH
ET CONRAD VAN DE WERVE

1. Le premier volet de cet entretien a été publié dans le n°91 (septembre 2014), pp. 2-3 du dossier.

2. *Transmettre, apprendre*, coécrit avec Marcel GAUCHET et Dominique OTTAVI, paru aux Éditions Stock

Cet entretien est disponible sous forme de vidéo sur notre site <http://enseignement.catholique.be> > Traces Université d'été. Il est également relayé en radio sur RCF (émetteurs de Bruxelles et Liège).



Familles hétérogènes, école recomposée

Nous avons sélectionné pour vous quelques passages marquants de la conférence-spectacle d'Aboude ADHAMI lors de la dernière Université d'été.

■ « Aujourd'hui, il est quasi impossible, à 20-21 ans, de vivre une vie indépendante des parents. Y a-t-il une raison de les quitter quand la lessive est faite, quand le repas est prêt ? (...) Vu cette difficulté, pour les adolescents, de trouver une place dans le social, l'école perd à leurs yeux petit à petit de cette légitimité, de cette autorité. »

■ « D'un autre côté, la famille est en mutation permanente et a été chamboulée, notamment par la question de la contraception. On peut avoir du plaisir sans avoir d'enfant ! Le problème est que les hommes ont été fort mal pris là-dedans. Ils ont dû assurer. Dans le temps, il suffisait de voir combien d'enfants il y avait pour que Monsieur puisse dire qu'il assure. À partir du moment où c'était le plaisir pour le plaisir, il a fallu assurer au lit ! Les hommes n'ont cessé de vérifier leur puissance sexuelle. Et aujourd'hui, des psychologues féminines expliquent aux pères comment asséoir leur autorité. Les hommes pensent qu'il faut séparer le bébé de sa mère. Or, le père est un agent de lien, c'est lui qui garantit ce lien, à un tel point qu'il dit à la maman, au bébé et à tout le monde que s'ils veulent refusionner, il intervient. C'est ça, être tiers : rétablir le lien, dans des limites. »

■ « La famille est en crise. Dans le temps, les adolescents pouvaient faire leur crise à l'intérieur de la famille, papa et maman étaient là. Maintenant, ils se disent qu'il s'agit plutôt d'un lieu douillet, de confort. Donc, plus moyen de faire crise dans la famille. Il faut, dès lors, la faire ailleurs, et ils sortent dans le social. Mais cela fait peur à tout le monde ! Le seul lieu qui reste encore pour faire crise, c'est l'école, qui est le dernier rempart. Si elle cède, je ne sais pas ce qui va se passer. Poussons à l'absurde cette idée qu'on décrèterait que l'école est finie, et que la famille est nulle et non avenue. Quelles en seraient les conséquences ? »

■ « Si on bannit une des deux institutions, je pense que deux autres prendront le relai : la justice et la psychiatrie.

Il faut y aller soit par la coercition, soit par la médicalisation. Et en fait, on y est déjà ! Nos adolescents posent des actes qu'on étiquète comme étant délinquants, et on fait appel à une coercition beaucoup plus importante. Ou alors, ils sont dans des enjeux de maladie. Jamais on n'a eu autant de symptômes, jamais on n'a inventé autant de maladies (la phobie scolaire, par exemple). Tous les étés, au moins une école est brûlée. Pourquoi les adolescents brûlent nos écoles ? Pourquoi viennent-ils toucher au socle de l'école ? »

■ « Si l'école et la famille ne communiquent pas, elles vivent dans une situation un peu schizophrénique. Par contre, si elles se séparent pour ensuite se relier, on est dans l'axe même de ce qu'est l'adolescence : se séparer, se relier, se séparer... Aujourd'hui, nos adolescents n'ont plus que l'école comme dernier rempart pour pouvoir se construire. (...) La sortie de l'adolescence dans le milieu social pour quitter la famille passe par un apprentissage du côté de l'école. Dans la communication entre l'école et la famille, il nous faut des traducteurs comme les éducateurs,

les agents PMS, qui sont là pour traduire un langage de part et d'autre. Il faut faire fructifier cela, le repenser dans des dimensions nouvelles. »

■ « L'être humain a trois types de réactions devant un stress, que l'on retrouve à l'école, dans la famille et chez les adolescents : fuir, faire face et faire le mort. Dans ce moment de crise entre l'école et la famille, une première réaction serait la fuite : le taux d'absentéisme de nos adolescents à l'école, mais aussi l'absentéisme des profs et la fuite des parents, qui sont occupés, absents, au travail... Autre réaction, faire face : les adolescents charrient les profs, désorganisent le cours... Certains profs se rigidifient parfois. Et il y a les parents procéduriers : pas d'interro si le prof n'a pas prévenu ! Troisième réaction : faire le mort. Les ados dont on ne tire rien, qui dorment... Les parents qui ne sont pas là, qui nient les problèmes. Et le prof qui entre en classe et qui dit : « Faites comme si je n'étais pas là ! ». Toutes ces réactions sont humaines, mais on les trouve sous forme symptomatique au sein de l'école. » ■



Photo: Conrad van de WERVE

Les relations école-familles en débat

Neuf ateliers ont permis aux participants de creuser les relations entre école et familles. Écho de trois d'entre eux¹.



Photo: Stéphane VANOIRBECK

CO-ÉDUCER POUR ÉVITER DE SE CONFRONTER

Coéducation : voilà un mot très à la mode. Mais que signifie-t-il exactement, quelles sont ses implications concrètes, et comment éviter les dérives ?

Bruno HUMBEECK a abordé quelques-unes de ces questions lors de son atelier.

Premier constat : la coéducation est une demande pressante adressée à la fois aux parents et à l'école par la société. Mais il importe de ne pas confondre coéducation et soutien à la parentalité. Celui-ci doit être réservé à des professionnels, capables de diagnostiquer les problèmes dans la relation parents-enfants et de proposer des pistes d'amélioration non culpabilisantes. Co-éduquer, c'est s'intéresser ensemble

à l'éducation de l'enfant. C'est donc mettre en place une discussion constructive sur ses besoins. Et cela suppose qu'enseignants et parents puissent faire évoluer leurs représentations de l'autre.

COLLABORATION, PAS SUBSTITUTION

B. HUMBEECK épingle quelques dérives possibles d'une coéducation mal définie. L'un des pièges à éviter, c'est le co-enseignement. Lorsque les parents se substituent à l'enseignant, ils sortent du rôle qui est le leur. Lors des devoirs à domicile, par exemple, si le parent se sent obligé de conduire l'enfant au bout du devoir, de forcer un apprentissage « au burin », la relation devient difficile et source d'angoisse. La cogestion de l'espace scolaire peut être un autre danger. L'école doit être gérée par ses acteurs, pas par les parents. Il est donc important de montrer qu'elle maîtrise ce qui s'y passe et que les enfants y sont en sécurité (y compris dans la cour de récréation), notamment en travaillant à la prévention du harcèlement avec des professionnels.

L'orateur évoque également ce qu'il

appelle « la police des familles ». Un mot interdit à l'école peut être une interjection couramment utilisée à la maison. Les règles internes à l'école ne valent que pour un espace défini, un cadre de référence parmi d'autres, et ne constituent pas un jugement de ce qui se passe dans les familles. Co-éduquer, conclut-il, c'est une collaboration école-familles dans un cadre partenarial défini. ■

MARIE-NOËLLE LOVENFOSSE
D'APRÈS LE COMPTE-RENDU D'ALAIN DESMONS

PARTICIPER : MODE D'EMPLOI

La participation des parents à l'école a été organisée en 1997 par le décret « Mission » qui, à l'article 69, a créé le Conseil de participation. Zoom sur cette instance.

Bernard HUBIEN, Secrétaire général de l'UFAPEC², en a rappelé

le cadre institutionnel, mais aussi les conditions qui favorisent son bon fonctionnement. L'une des clés est de le concevoir comme un véritable lien entre l'équipe éducative et les parents. Pour que ce lien fonctionne, il faut que la relation soit fondée sur la confiance réciproque. Mais entre la loi et la réalité des écoles, il y a parfois plus que des nuances, comme l'a souligné **Stéphane VREUX**, directeur d'une école fondamentale. Son expérience positive, avec des parents très investis dans le Conseil de participation et porteurs de projets partagés avec les enseignants, est certainement liée au contexte de son école.

Alain KOEUNE, directeur d'un collège d'enseignement secondaire qui comporte un internat a, quant à lui, évoqué les limites de cette « institutionnalisation » des lieux de participation des parents. Dans l'enseignement secondaire, particulièrement dans un contexte de grande diversité des profils socioéconomiques, ils se focalisent prioritairement sur le vécu scolaire de leur enfant et semblent moins motivés par une démarche collective de participation.

De plus, à l'adolescence, les élèves freinent parfois l'investissement parental dans ce type de structure, surtout les internes, pour qui l'école est un lieu de vie loin du regard de la famille. Cette réalité n'est pas neuve, et l'équipe éducative a toujours cultivé la qualité de la communication avec les parents. Dans cet esprit, le Conseil de participation peut être un outil au service de la culture d'établissement. ■

ANNE LEBLANC

MA FAMILLE, MON ÉCOLE ET MOI

Quel regard de futurs enseignants portent-ils sur les relations familles-école ? Reportage lors d'un atelier-entretien auquel trois d'entre eux participaient.

Pour Clémence, Elsa et Elliot, cette rentrée n'est pas comme les autres : après vingt années dans le public, ils passent sur scène, pour la première fois. L'un d'entre eux termine ses cartons, un autre vient à peine de prendre possession de sa classe. Avant le premier acte, presque en coulisse, nous les interrogeons sur leur parcours, leur motivation, leurs projets, leurs défis et leurs craintes. Une thématique retient particulièrement notre attention : celle de leur lien avec les parents.

Bien que novices, ces trois jeunes gens tiennent des propos tout simplement étourdissants de maturité, d'intelligence et de recul. Après seulement quelques stages, ils ont déjà clairement délimité les rôles et responsabilités des uns et des autres. Ils partagent aussi une conviction : celle que les parents doivent avant tout constituer un soutien de la scolarité, sans pour autant se substituer à l'enseignant.

Jamais décontenancés par les questions du public, ces enseignants nous envoient des messages forts :

la formation initiale ne prépare pas à cette relation. Qu'importe ! L'école, c'est aussi l'école des enseignants. En praticiens réflexifs, ils sont conscients de leurs besoins et tablent sur le compagnonnage et la formation continue pour y répondre. Voilà bien les caractéristiques de cette génération : s'accorder le droit à l'erreur, oser avouer que l'on ne sait pas toujours tout et s'appuyer sur le partage de l'expérience pour progresser.

Après une centaine de minutes d'échanges, nous repartons avec la certitude que demain, des jeunes enseignants, qui ont posé un choix de carrière positif, vont apporter un souffle constructif nouveau et dynamiser les équipes dans lesquelles ils ont la volonté de s'intégrer. ■

CHRISTOPHE CAVILLOT

1. Lire les échos de trois autres ateliers dans le dossier du n°91 (septembre 2014), pp. 5-6.

2. Union francophone des associations de parents de l'enseignement catholique

TRACES

Retrouvez les traces de l'Université d'été sur notre site :

<http://enseignement.catholique.be> > Traces Université d'été

Vous y trouverez des captations vidéo des conférences, des interviews en vidéo, des comptes-rendus d'ateliers et les textes reprenant les principales interventions.

UNIVERSITÉ D'ÉTÉ : 10 ÉDITIONS DÉJÀ !

Que de chemin parcouru depuis 2005, année de lancement de la première Université d'été de l'Enseignement catholique ! Le Service d'Étude du SeGEC, avec le soutien du Service Communication, vous propose à cette occasion un retour en arrière en **vidéo**.

Sous-titré *Des racines pour l'avenir*, ce document de 10 minutes revient sur les grandes thématiques développées au fil des années et propose quelques moments forts en son et en image. Vous aurez l'occasion d'entendre ou de réentendre une série de personnalités qui sont intervenues lors de ces Universités d'été, parmi lesquelles Marcel GAUCHET, François DUBET, Luc FERRY, Pierre MERLE, Colette NYS-MAZURE, Cécile LADJALI... et bien d'autres encore.

À visionner sur :

<http://enseignement.catholique.be> > Services du SeGEC > Étude > Activités

La retranscription y est également disponible !





La presse en a parlé.
Nous y revenons.
À partir d'une information
ou d'un évènement récent,
entrées libres interroge
une personnalité, du
monde scolaire ou non.



Illustration: Anne HOOGSTOEL

STOP AU CYBER-HARCÈLEMENT !

La Libre

10/08 et 11/09/2014

Début septembre, une jeune Namuroise mettait fin à ses jours, ne supportant plus le harcèlement dont elle était victime sur internet, et plus particulièrement sur le site *ask.fm*, qui permet à chacun de cracher son venin sur la personne de son choix. Ce site semble exercer une réelle fascination sur les ados. Alors que les spécialistes réfléchissent à cette question du cyber-harcèlement, une adolescente de 14 ans a mis au point une interface qui permet aux auteurs de messages de relire leurs écrits tout en se voyant présenter leurs conséquences possibles. Cette idée a été testée sur des dizaines de collégiens, et près de 93% des ados auraient finalement laissé tomber leur message haineux grâce au site. L'espoir de la jeune fille : que son projet soit appliqué à tous les réseaux sociaux, afin d'endiguer le phénomène du cyber-harcèlement.

Et vous, qu'en dites-vous?

■ **Jean-Pierre LEBRUN, psychiatre et psychanalyste :**

« Le problème ici ne me semble pas se situer du côté des jeunes, mais plutôt des structures qui ne sont plus suffisantes pour les encadrer. Le harcèlement a toujours existé, mais était tempéré et tamponné par une autorité ou des mécanismes de régulation qui, aujourd'hui, se trouvent en difficulté. Et bien sûr, le passage par internet le rend encore plus facile, car on n'a plus de comptes à rendre

à personne, sauf à soi-même.

Le narcissisme n'a, en fait, de limite que parce qu'il a intégré certaines règles ou parce qu'il se rend compte que ce qu'il fait finit par être toxique pour l'autre et consent à en percevoir les effets. Hier, l'existence de l'autorité obligeait les jeunes à être limités dans leur expansionnisme et leur fonctionnement pulsionnel. Aujourd'hui, la crise de l'autorité étant ce qu'elle est, il y a une sorte de relâchement, d'affaiblissement de ces structures, et aucune véritable riposte n'a encore été trouvée. La violence spontanée d'un jeune qui doit se construire ne trouve plus beaucoup de balises. Je crois qu'il s'agit plutôt de ça que d'une sorte de dangerosité, de méchanceté ou de violence nouvelle qui serait en train d'apparaître.

En plus, le jeune peut profiter de moyens techniques ahurissants, qui font que la petite rumeur qui se disait entre deux ou trois copains au café circule aujourd'hui sur tous les réseaux sociaux. C'est dangereux, car cela donne une caisse de résonance à ce qui est dit, et on ne sait jamais quel contexte de structure psychique un tel débordement d'informations ou de propos négatifs va atteindre. Cela peut être très blessant, même meurtrier, pour certains jeunes dont la structure ne permet pas d'y faire face. Je ne crois pas qu'on puisse dire que c'est ça qui les mène au suicide, mais d'une manière indirecte oui, sans doute.

L'augmentation du harcèlement n'est, à mon avis, que la conséquence d'un

fait que l'on dénie beaucoup : la remise en question de structures qui ont existé et que nous trouvons périmées. C'est légitime, mais nous croyons un peu trop vite que cela nous dispense de continuer à être les interlocuteurs des jeunes. Il faut réinventer de nouvelles structures, de véritables confrontations, pour pouvoir tenir cette place.

Finalement, ce site créé par la jeune fille pour contrer le phénomène de cyber-harcèlement peut très bien avoir un effet positif. Si c'est un jeune qui le propose, ce sera audible. Dès que cela émane d'une autorité, d'une génération différente, c'est tout de suite remis en question. Les jeunes les suspectent de vouloir se mêler de ce qui ne les regarde pas. Si c'est l'un d'entre eux qui attire l'attention sur ce qui est dit, je crois que cela peut compenser partiellement le fait que la génération du dessus n'arrive plus très bien à se faire entendre de la génération du dessous.

Par ailleurs, dès qu'on interdit des contenus, on passe pour quelqu'un de ringard, d'intolérant à l'égard de la liberté de chacun. En fait, aujourd'hui, se libérer des chefs, des parents est vu comme étant quelque chose de positif. Mais non, un enfant ne commence pas par se libérer de ses parents ! Il doit d'abord accepter une série de choses, moyennant quoi, il va un jour assumer de son propre chef l'opposition qu'il est capable de tenir et trouver une voie qui lui est propre. » ■

BRIGITTE GERARD

SUPÉRIEUR

Cohérence et intention, plutôt qu'incohérence et intuition

L'enseignement supérieur ne cesse d'évoluer. Une série de dispositifs ont été mis en place, chez nous et ailleurs, pour s'assurer de son efficacité et de sa qualité. Denis BERTHIAUME¹, interrogé à l'occasion d'une journée organisée par la Fédération de l'Enseignement supérieur catholique (FédESuC), nous rappelle, avec une grande clarté, les raisons d'être d'une évaluation visant avant tout à améliorer les pratiques pédagogiques.



D'où vient cette idée d'évaluation de la qualité dans l'enseignement supérieur ?

Denis BERTHIAUME : Le Traité de Bologne a marqué une réelle rupture avec le passé. On passe, en effet, d'un système académique de reproduction d'élite intellectuelle à un modèle d'enseignement supérieur de masse, et il s'agira de permettre au jeune, au terme de ses études supérieures, de trouver un emploi et d'être un citoyen averti qui peut participer à la vie démocratique. La mission est claire, et les bailleurs de fonds de cet enseignement, qu'ils soient privés ou publics, vont vouloir s'assurer, surtout en contexte budgétaire difficile, qu'elle est bien atteinte. D'où le recours à des mécanismes de qualité qui impliquent d'évaluer ce qu'on fait.

Qui va rendre des comptes, et sur quoi ?

DB : Chaque système d'enseignement supérieur fonctionne différemment d'un pays à l'autre. Il existe un cadre de référence européen qui s'applique aux pays de l'Union européenne et à ceux qui, comme la Suisse, font partie de l'espace européen d'enseignement supérieur. Les agences chargées de vérifier la qualité de l'enseignement supérieur

(en Belgique, l'AEQES), même si elles ne font pas toutes la même chose, partent des mêmes standards européens sur la qualité, qui préconisent différents types d'évaluation : auto-évaluation, évaluation par des experts externes, mécanismes de consultation interne, etc. L'évaluation peut s'appliquer à plusieurs niveaux d'une institution et à l'égard de diverses prestations. Il est très important de se dire que dans l'évaluation, on est rarement dans une logique de comparaison à un absolu. On doit plutôt évaluer pour aider les gens à prendre des décisions informées et à identifier eux-mêmes des indicateurs pertinents en fonction des missions qu'ils se sont fixées et des moyens à leur disposition.

Concrètement, que va-t-on évaluer ?

DB : On va, par exemple, dans une logique d'approche par compétences, demander aux équipes pédagogiques de rendre évident leur raisonnement dans la construction de leur programme, dans l'évaluation des apprentissages, dans les façons d'enseigner, pour garantir l'atteinte de la mission fixée. Il ne suffit pas, en effet, d'identifier des compétences, de les mettre par écrit et de dire :

« Notre programme fait telle chose » pour avoir la preuve que l'étudiant a bien acquis telle compétence au sortir d'un cours donné. Dans une perspective d'évaluation de la qualité, il est indispensable de passer d'une logique intuitive à une logique intentionnelle, formalisée, où les gens sont capables de documenter, de montrer comment les choses se font.

Les enseignants sont-ils préparés à cela ?

DB : Il y a un important travail de sensibilisation des enseignants à réaliser. On leur demande de mettre en place des choses pour lesquelles ils n'ont pas été formés. Et ça peut apparaître comme du contrôle plutôt que de l'incitation à évoluer dans l'approche pédagogique. Avec l'assurance qualité, on vient mettre le nez dans ce que les enseignants font depuis très longtemps, et ils se disent : « On sait tout de même faire notre métier ! ». Cependant, on ne les évalue pas en tant que spécialistes d'une discipline, mais bien en tant que constructeurs de programmes d'études dans une approche centrée sur l'apprentissage des étudiants. Quand on parle de culture qualité, on parle à la fois de praticiens réflexifs et d'organisation apprenante. Un praticien réflexif,

c'est quelqu'un qui s'interroge sur sa pratique et qui développe de nouvelles connaissances et compétences par l'analyse de ce qu'il fait. L'organisation apprenante, elle, documente ce qu'elle fait, explique pourquoi elle le fait, comment on prend une décision, etc. De cette façon, même si les personnes changent, l'organisation peut continuer à progresser.

Dans cette perspective, la notion de travail en équipe est-elle importante ?

DB : Elle est fondamentale ! Et c'est là aussi un changement important dans le système d'enseignement supérieur. L'enseignant doit s'inscrire dans un projet d'équipe, se soucier de savoir dans quelle mesure ce qu'il enseigne est préparé ou complété par ses collègues. Depuis un certain nombre d'années, on voit apparaître

des centres de soutien d'enseignement, des structures internes de pédagogie qui sont là pour aider les enseignants à se poser des questions sur leur enseignement, mais aussi pour les aider à collaborer entre eux.

Le terme-clé, ici, c'est « cohérence »...

DB : Exactement ! Pourquoi évalue-t-on ? Pour la cohérence. Cohérence et intention, plutôt qu'incohérence et intuition. Le rôle de l'enseignant du supérieur a changé. On a de plus en plus d'étudiants qui ont besoin d'être accompagnés dans leurs apprentissages. Mais attention, être centré sur l'apprentissage des étudiants ne veut pas dire chercher à leur plaire. Il ne faut pas nécessairement changer ce que les étudiants n'aiment pas, mais plutôt leur expliquer pourquoi vous faites ce que vous faites. Il y a un travail

Une matinée a été organisée le 22 septembre dernier par la FédESuC, intitulée « À la recherche de la cohérence d'un programme ». Elle a été l'occasion de présenter la fiche-guide ci-contre.



à faire sur : quel est mon rôle ? Quelle est ma vision des choses ? Suis-je un expert qui a réponse à tout, ou puis-je faire erreur ? Ne pas avoir de réponse à la question d'un étudiant peut être une occasion de montrer en direct à tout un auditoire comment on fait de la résolution de problème. Apprendre, ce n'est pas juste ingérer des trucs, c'est aussi chercher par soi-même. ■

INTERVIEW ET TEXTE
MARIE-NOËLLE LOVENFOSSE

1. Consultant international en développement de l'Enseignement supérieur, chercheur et actuellement vice-recteur en charge de la qualité à la Haute École spécialisée de Suisse occidentale



APPROCHE PAR COMPÉTENCES : GUIDE MÉTHODOLOGIQUE

La FédESuC vient d'éditer une farde à l'intention des directions, des coordinations pédagogiques et des enseignants du supérieur. Ce guide vise à les éclairer sur les enjeux, la vision poursuivie par une approche par compétences et les acquis d'apprentissage, et leur propose des démarches pour leur mise en œuvre. Il est organisé autour de questions et illustré de schémas et d'exemples.

En tout, **7 fiches-guides** ont été produites. Les deux premières portent sur les acquis d'apprentissage et les situations d'intégration. Les autres traitent des familles de situations, de l'évaluation par compétences, de la cohérence d'un programme exprimé en acquis d'apprentissage. Une charte de l'évaluation et un glossaire viennent compléter la série.

Ce guide est le fruit d'un travail collaboratif réalisé par le « groupe compétences », communauté de pratique issue des Hautes Écoles du réseau libre. Il produit des méthodologies et outils utiles en lien avec l'approche par compétences dans le supérieur.

Renseignements : elfriede.heinen@segec.be



Polo le Lapin

C'est l'histoire de *Polo le Lapin*. C'est l'histoire d'une recherche-action¹, conduite de 2008 à 2013. C'est l'histoire d'un guide² sur la stimulation du langage chez les enfants de 3 à 5 ans, par un partenariat école-famille. C'est l'histoire d'un site³ proposant des outils de travail aux enseignantes de maternelle. Bref, c'est toute une histoire...

Cette histoire commence en 2008. Une équipe de l'Université de Mons décide de passer à l'action, et plus exactement à la recherche-action⁴. Mais à quel propos ? Comme beaucoup de chercheurs, cette équipe fait le constat que les multiples réformes scolaires et les profondes mutations sociales n'ont pas permis de limiter l'effet des déterminismes qui pèsent sur la trajectoire scolaire et sociale des individus. Bien au contraire ! La situation actuelle creuse encore davantage le fossé entre les familles moins favorisées et l'école.

DE LA RECHERCHE À L'ACTION

De cette première constatation naît l'idée d'une recherche-action cherchant à répondre à deux questions fondamentales : comment ce qui est appris à l'école peut-il faire sens en famille ? Comment déployer un partenariat école-famille ? Mieux : une coéducation réellement émancipatrice ? Pour répondre à ces questions, il convient de prendre en compte quelques résultats de recherche assez unanimes :

- le poids considérable de la famille et la précocité des déterminants dans la trajectoire scolaire des enfants ;
- la réussite des enfants est mieux assurée quand leurs parents adoptent des pratiques éducatives variées et ne remettent pas en cause l'ordre social établi ;
- parmi tous les apprentissages privilégiés par l'école, celui du langage est central et particulièrement touché par l'appartenance sociale des individus. À la fin de l'école maternelle, certains enfants maîtrisent 800 mots alors que d'autres en maîtrisent

1600, voire davantage ;

- l'implication des parents dans le système scolaire a des effets positifs d'autant plus marqués que le partenariat se réalise précocement.

Cela étant posé, on aperçoit mieux le contour de la recherche-action envisagée : elle s'adressera au niveau d'éducation préscolaire ; elle concernera les familles les plus éloignées des codes de l'école ; elle se concentrera sur la maîtrise de la langue d'enseignement.

Sur le terrain, elle s'est déroulée pendant trois années scolaires, dans trois villes différentes : Charleroi, Péruwelz, Etterbeek. Au plus fort de l'action, 31 écoles étaient impliquées. Le projet a touché 2835 familles et 150 enseignantes. Du costaud !

MAIS AVEC QUELS INSTRUMENTS ?

C'est ici que *Polo le Lapin* intervient dans l'histoire ! En effet, l'outil principal qui a été développé est un ensemble de fascicules de stimulation du langage « *Éduquons ensemble avec Polo le Lapin* ». Ils visent à stimuler les performances langagières de l'enfant de 3 à 5 ans, à l'école et en famille.

« Les activités contenues dans les fascicules sont présentées par un personnage récurrent, **Polo le Lapin**. Articuler la présentation de l'ensemble des activités autour d'un personnage attractif permet de stimuler l'envie d'apprendre chez l'enfant. De plus, *Polo le Lapin*, qui « voyage » tour à tour du milieu scolaire au milieu familial, exerce une véritable **fonction transitionnelle** pour l'enfant. Ce rôle affectif est fondamental : le personnage favorise une relation rassurante entre école et famille, et médiatise celle que l'enfant entretient avec l'adulte. »⁵

POUR ALLER PLUS LOIN DEUX SITES

- www.enseignement.be > Ressources > Recherches en éducation

À propos de cette recherche, on y trouve :

- le rapport final ;
- un article de synthèse ;
- le guide psychopédagogique ;
- des liens vers www.educatube.be

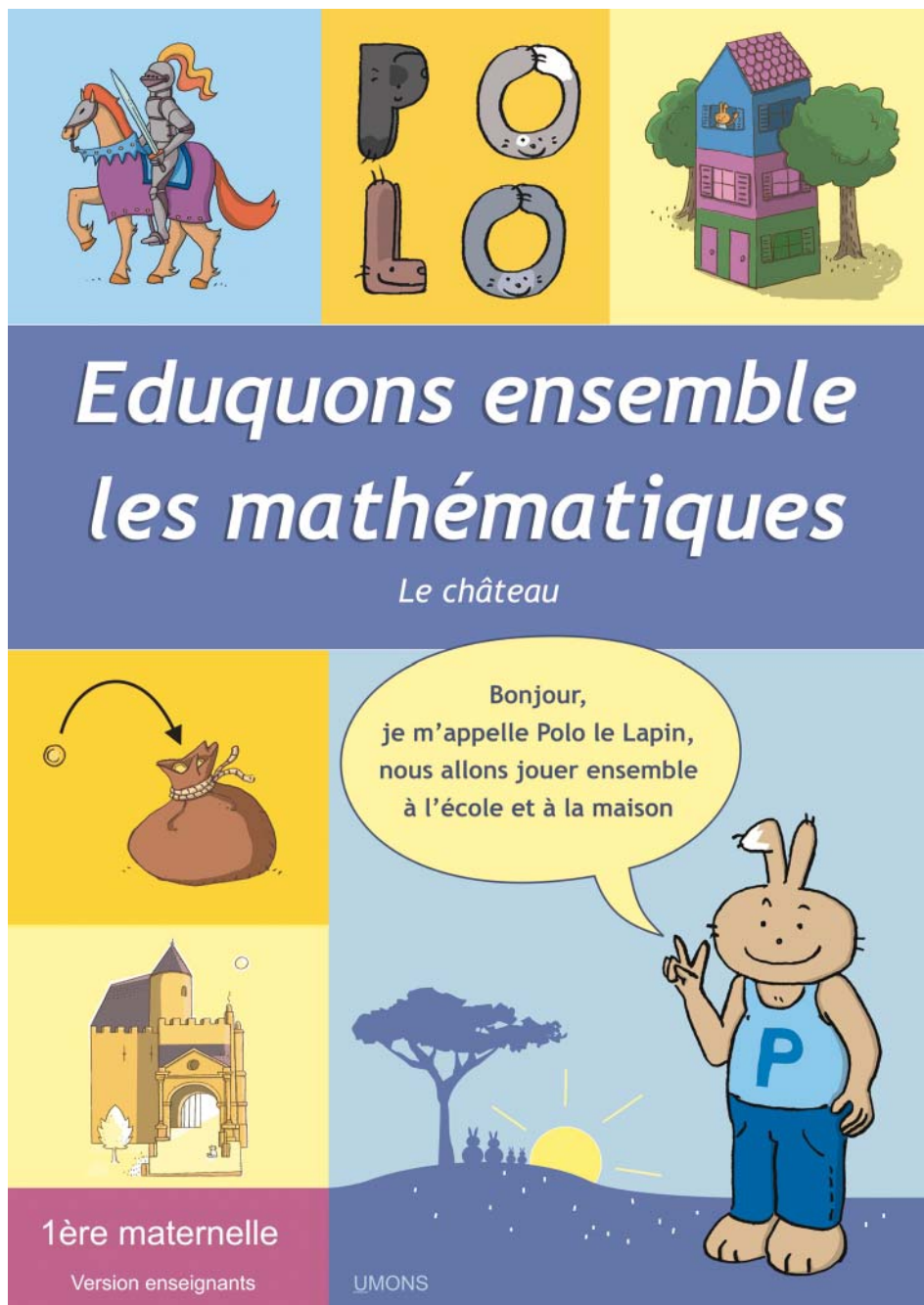
- http://eduquonsensemble.jimdo.com

On y trouve, entre autres :

- tous les fascicules de stimulation du langage « *Polo le Lapin* », téléchargeables gratuitement ;
- tous les outils, également téléchargeables gratuitement, du programme « *Parlons ensemble d'éducation* » qui permet aux parents d'échanger leurs opinions ;
- le programme télévisé « *Une éducation presque parfaite* », conçu en collaboration avec TÉLÉSAMBRE ;
- le recueil « *Coopérative d'activités en coéducation* », collecte des activités menées dans les écoles pilotes ;
- des vidéos sur la coéducation : « *Polo le Lapin, initiateur d'activités de coéducation* », et « *Les cités de l'éducation* ».

CONCRÈTEMENT

Il existe 10 fascicules conçus par tranche d'âge et permettant une progressivité dans les apprentissages. Ces fascicules sont constitués de fiches A4 non reliées, pour permettre



**Eduquons ensemble
les mathématiques**

Le château

Bonjour,
je m'appelle Polo le Lapin,
nous allons jouer ensemble
à l'école et à la maison

1ère maternelle
Version enseignants

UMONS

une grande souplesse dans leur utilisation. Ils sont déclinés selon deux versions :

- *une version enseignants* : elle présente les principes et procédés didactiques, les objectifs des activités et expose les procédures d'évaluation sollicitées ;

- *une version parents* : ici prime le plaisir partagé au cours d'une activité ludique, dans un contexte spontané et libre. Ces pratiques « ludo-éducatives » doivent pouvoir s'intégrer pleinement dans la vie

familiale ordinaire.

C'est cela qui permet une coéducation véritable : à partir d'activités identiques, l'école et la famille contribuent à une même stimulation du langage chez un enfant, l'une explicitement, l'autre implicitement. L'apprentissage de la langue se réalise aussi bien à l'école qu'à la maison.

La progressivité de l'apprentissage que ces fascicules assurent tient compte de l'évolution des enfants de 3 à 5 ans sur les plans phonologique, syntaxique et lexical. En fonction de

cela, 10 thématiques ont été choisies avec les enseignantes qui ont participé à la recherche-action : la rentrée – à la maison – le corps – la nature – les couleurs – les animaux – les émotions – la musique – compter avec les mots – les mots de chez moi.

ET APRÈS ?

Cette histoire n'est pas finie. Plusieurs autres villes s'intéressent ou mettent en œuvre cet outil de coéducation, en Belgique mais aussi en Espagne, en France, en Italie, au Portugal, au Québec.

Philippe MEIRIEU, invité en juin 2013 à poser une évaluation réflexive sur le fruit de ces cinq années de recherche-action, indiquait les raisons de ce succès, dont l'une est centrale : « *Le danger de la lutte contre les injustices sociales, c'est une forme de normalisation culturelle, sociale, au nom d'un modèle universel qui serait le seul et le bon et que l'on imposerait à tout le monde. [...] Vous l'avez évité, parce que vous avez cultivé un respect absolument exemplaire pour les partenaires que sont les familles quelles qu'elles soient. Vous n'avez développé aucun paternalisme à leur égard, vous n'avez développé aucun mépris, vous les avez entendues, vous les avez écoutées, vous avez aussi considéré leurs ressources et leurs richesses, et pas seulement les difficultés dans lesquelles elles vivaient.* »⁶

Justice est ainsi rendue à toute l'équipe complice de *Polo le Lapin* ! ■

JEAN-PIERRE DEGIVES

1. « *Parents partenaires de l'éducation* ». Directeurs de recherche : J.-P. POURTOIS, H. DESMET, W. LAHAYE. Chercheurs : P. COUVREUR, V. DELLA PIANA, A. HACHAT, F. HARDY, D. HORLIN, M. HOUX, B. HUMBEECK, J. LECOMTE, A. TUTAK

2. « *Stimuler le langage en maternelle par un partenariat école-famille* ». Directeurs de recherche : J.-P. POURTOIS, H. DESMET, W. LAHAYE. Chercheurs : V. DELLA PIANA, M. HOUX, B. HUMBEECK

3. <http://eduquonsensemble.jimdo.com>

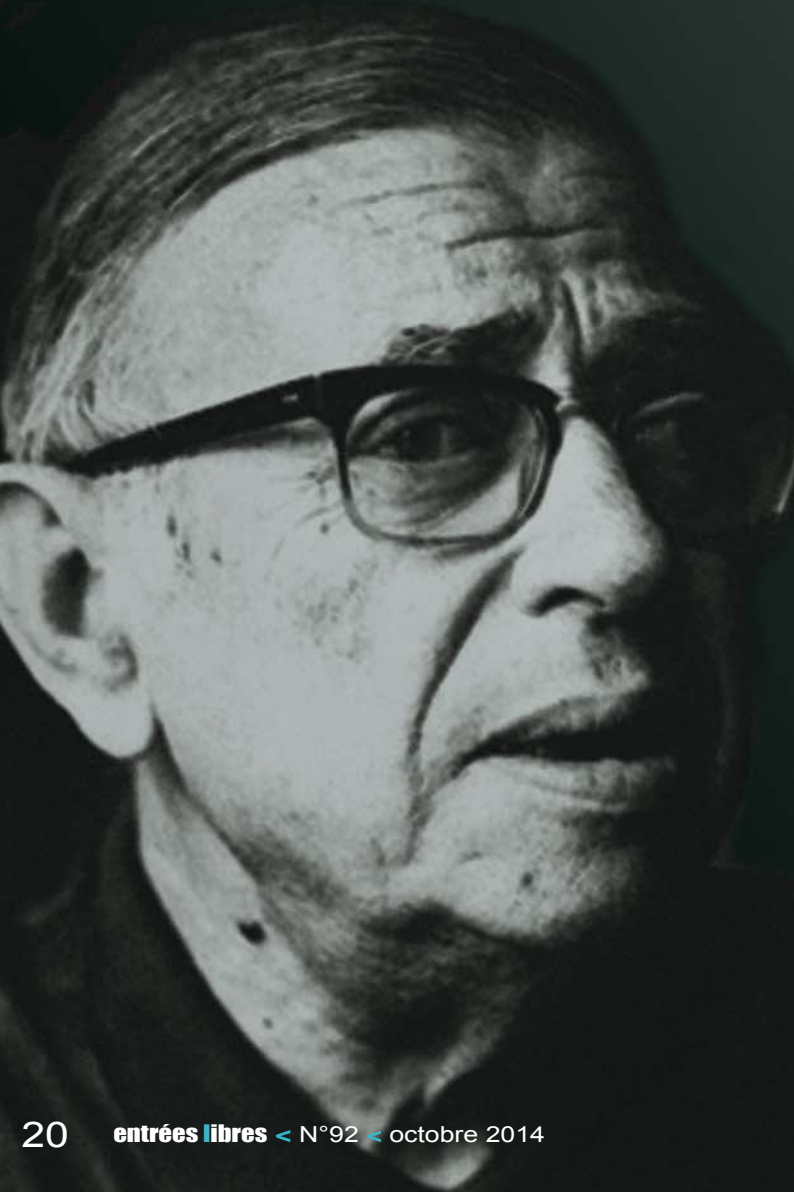
4. Recherche subsidiée par la Fédération Wallonie-Bruxelles

5. « *Parents partenaires de l'éducation* », p. 31

6. *Ibid.*, p. 159

Que va-t-on faire de toi ?

Instituteur, pasteur, marchand ? Quand l'orientation de sa progéniture relevait parfois du casse-tête...



« **E**n Alsace, aux environs de 1850, un instituteur accablé d'enfants consentit à se faire épicier. Ce détroqué voulut une compensation : puisqu'il renonçait à former les esprits, un de ses fils formerait les âmes ; il y aurait un pasteur dans la famille, ce serait Charles. Charles se déroba, préféra courir les routes sur la trace d'une écuyère. On retourna son portrait contre le mur et fit défense de prononcer son nom. À qui le tour ? Auguste se hâta d'imiter le sacrifice paternel : il entra dans le négoce et s'en trouva bien. Restait Louis, qui n'avait pas de prédisposition marquée : le père s'empara de ce garçon tranquille et le fit pasteur en un touremain. Plus tard Louis poussa l'obéissance jusqu'à engendrer à son tour un pasteur, Albert Schweitzer¹, dont on sait la carrière. Cependant, Charles n'avait pas retrouvé son écuyère ; le beau geste du père l'avait marqué : il garda toute sa vie le goût du sublime et mit son zèle à fabriquer de grandes circonstances avec de petits événements. Il ne songeait pas, comme on voit, à éluder la vocation familiale : il souhaitait se vouer à une forme atténuée de spiritualité, à un sacerdoce qui lui permit les écuyères. Le professorat fit l'affaire : Charles choisit d'enseigner l'allemand. Il soutint une thèse sur Hans Sachs², opta pour la méthode directe dont il se dit plus tard l'inventeur, publiâ, avec la collaboration de M. Simmonot, un *Deutsches Lesebuch*³ estimé, fit une carrière rapide : Mâcon, Lyon, Paris. À Paris, pour la distribution des prix, il prononça un discours qui eut les honneurs d'un tirage à part : « Monsieur le Ministre, Mesdames, Messieurs, mes chers enfants, vous ne devinez jamais de quoi je vais vous parler aujourd'hui ! De la musique ! » Il excellait dans les vers de circonstance. Il avait coutume de dire aux réunions de famille : « Louis est le plus pieux, Auguste le plus riche ; moi je suis le plus intelligent. » ■

Extrait de Jean-Paul SARTRE, *Les Mots*, Gallimard, 1964

1. Médecin français et théologien protestant (1875-1965), Prix Nobel de la Paix en 1952

2. Poète et dramaturge allemand (1494-1576)

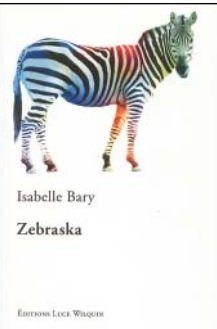
3. Livre de lecture de textes allemands

PRÉCISION

Dans l'article « Écoles épiscopales (4/4) – Rejoindre les populations » paru dans le n°91 (septembre 2014, pp. 16-17), l'Institut Maria Goretti qui est évoqué est situé à Saint-Vith. Un autre Institut Maria Goretti se trouve, quant à lui, à Angleur.

Isabelle BARY

Zebraska

Éditions Luce Wilquin,
2014Avec le soutien de la
Fédération Wallonie-
Bruxelles

LUCE WILKIN

En 2050, Martin LEROY, 15 ans 6 mois et 22 jours, reçoit un étrange cadeau : un paquet de feuilles reliées. Il croit d'abord à une farce, car on ne lit plus de livres à cette époque, mais quand il découvre sur la première page la dédicace « À mon petit zébron Marty », il est pris d'un véritable tremblement.

Et le voilà qui entame clandestinement la lecture de ce texte qui dévoile la vie mystérieuse et bouleversée d'un enfant Haut Potentiel dans les années 2010, ainsi que celle de sa mère, touchante et burlesque à la fois. Il comprend peu à peu qu'il n'est pas étranger aux secrets bien gardés que renferme le récit.

Isabelle BARY ignorait tout du monde extra-ordinaire des enfants HP avant d'y être inopinément plongée. Avec tendresse, humour et fantaisie, *Zebraska* tente de démystifier ces enfants pas comme les autres et souvent incompris.

CONCOURS

Gagnez un exemplaire de ce livre en participant en ligne, avant le 25 novembre, sur :

www.entrees-libres.be >
concours

Les gagnants du mois de juin sont :

Carine BOURG
Joseph BARTHOLOMÉ
Anne-Catherine FLAMAND

PARUTION

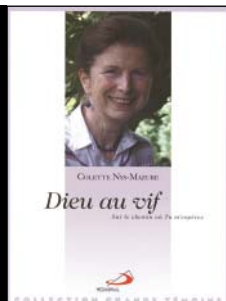
Dans ce livre, Colette NYS-MAZURE se confie comme elle ne l'a jamais fait. Elle raconte son enfance, la profonde blessure que fut la mort de ses parents, son chemin de résilience, sa découverte de l'écriture, sa passion pour le métier d'enseignante, son goût immodéré et très éclectique pour la lecture...

L'écrivaine dévoile aussi son itinéraire de chrétienne, la relation secrète qu'elle tisse chaque matin entre écriture et poésie, et dessine un peu le visage du Dieu en qui elle croit. L'auteure affirme aussi ses attentes et ses impatiences vis-à-vis d'une Église catholique encore bien timorée dans l'accueil fait aux femmes.

Colette NYS-MAZURE était intervenue lors de l'Université d'été de l'Enseignement catholique en 2013.

Colette NYS-MAZURE

*Dieu au vif
Sur le chemin
où Tu m'espères*
Médiaspaul, coll.
Grands Témoins,
2014

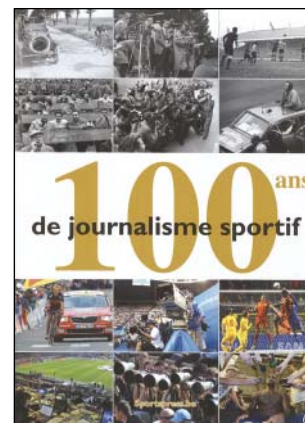


ÉDITION

Bienvenue à un petit nouveau dans le monde de l'édition religieuse et des sciences humaines : les **Éditions jésuites** !

Elles sont le fruit de la fusion de trois maisons d'édition belges : Fidélité, Lessius et Lumen Vitae. Ces trois maisons continuent d'exister sous leur propre appellation, mais avec des partenariats nouveaux avec les jésuites de France.

Par cette initiative, le nouvel éditeur entend insuffler une nouvelle dynamique à la recherche intellectuelle et à la formation.

Christian HUBERT
(composé par)*100 ans de journalisme sportif*

Sportspress.be, 2013

160 p., grand format

Préface de Jacques ROGGE,
ancien président du Comité
international olympique

10 EXEMPLAIRES À GAGNER JOUEZ AVEC NOUS !

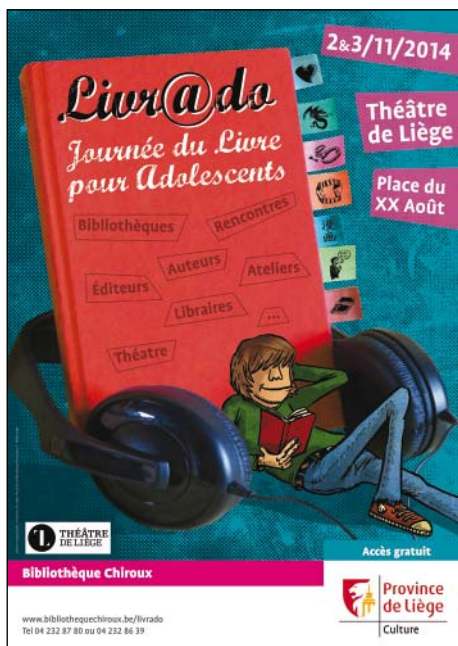
À l'occasion de son 100^e anniversaire, l'Association professionnelle belge des journalistes sportifs publie un livre-souvenir qui fait revivre l'histoire de la presse sportive belge.

La première partie est consacrée à la presse sportive, son origine, son évolution, son rôle et ses médias. La seconde concerne les sportifs belges, leurs exploits, les faits marquants, originaux ou dramatiques tels que les journalistes ont pu les décrire par la plume, le micro, la photo ou la caméra. Sans oublier les différents « sportifs et sportives belges de l'année », la plus prestigieuse des récompenses, organisée depuis 1967 par l'Association.

Que vous soyez prof d'éducation physique ou d'une autre matière, ce livre abondamment illustré pourra, à coup sûr, vous intéresser !

Pour remporter l'un des 10 exemplaires mis en jeu, répondez correctement à notre question de sélection sur www.entrees-libres.be.

Bonne chance !



LIVR@DO 2014

Pour la deuxième année consécutive, la Bibliothèque Chiroux organise un **Salon du livre pour adolescents**, qui se déroulera les 2 et 3 novembre prochains au Théâtre de Liège.

Des stands d'auteurs, de libraires, d'éditeurs et de bibliothèques y seront réunis pour promouvoir la littérature jeunesse.

Thème de cette année : « Littérature et Musique »

Au menu, notamment, des rencontres d'auteurs et des animations pour le public scolaire et le tout-venant (sur réservation).

Renseignements et réservations :
04 232 86 39 ou
sarah.dassy@provincedeliege.be
www.bibliothequechiroux.be/
livrado



VISITES CITOYENNES POUR LES RHÉTOS

Envie de visiter l'un ou l'autre Parlement belge, ou le Palais de Justice de Bruxelles ? C'est possible pour les élèves de 6^e secondaire, grâce au Centre permanent pour la citoyenneté et la participation (CPCP), asbl d'éducation permanente reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

L'objectif de ces visites citoyennes est de permettre aux élèves de mieux appréhender les institutions de notre pays.

La visite du Palais de Justice est payante (75 EUR pour 25 personnes), mais celles du Parlement fédéral (*notre photo*), du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, du Parlement bruxellois et de la Région Wallonne à Namur sont gratuites et peuvent se faire en présence d'un parlementaire.

Informations et réservations (un ou deux mois à l'avance) :

Janique LEMAIRE
02 238 01 52 ou lemaire@cpcp.be
www.cpcp.be



réveille-moi
les sciences!
et si on modélisait...

RÉVEILLE-MOI LES SCIENCES !

Comment stimuler le goût et le plaisir des sciences ? C'est la question qui sera posée lors de **deux journées de rencontre et de formation** organisées les 5 (de 13h30 à 17h45) et 6 (de 8h30 à 17h) novembre prochains par la Haute École Leonard de Vinci - ENCBW à Louvain-la-Neuve.

Les conférences et ateliers qui y seront proposés sont destinés à l'ensemble de l'enseignement obligatoire et ouverts à tous les réseaux. Ils aborderont le thème de la modélisation des concepts scientifiques : comment construire des modèles tout au long de la scolarité ? Quels liens les modèles entretiennent-ils avec la réalité ? Quelles fonctions peuvent-ils prendre ? Quelles en sont leurs limites ?

La participation à ce colloque est gratuite.
Réservation obligatoire sur <http://colloque.encbw.be>



DÉMOCRATIE ET JUSTICE À L'ÉCOLE GRÂCE AU MUSÉE BELvue

Le Musée BELvue retrace les événements marquants de l'histoire de Belgique en plongeant le visiteur dans des ambiances d'époque grâce à la musique, des documents historiques, des extraits de films et divers objets.

Mais le musée ne s'arrête pas là : il propose aussi aux classes de la 5^e primaire à la fin du secondaire des animations d'une journée sur la démocratie et la justice, qui ont pour but de sensibiliser les jeunes à la politique et aux défis de la démocratie.

L'animation « *Demo-média* » propose, par exemple, aux jeunes du 3^e degré du secondaire d'évaluer la fiabilité des sources, de décoder les messages médiatiques et d'analyser les évolutions de notre démocratie ; « *Democracy Europe* » consiste en un jeu de rôles axé sur le fonctionnement des institutions européennes et une visite du Parlement européen ; « *Justice en jeu* » se déroule à Arlon et Neufchâteau et permet aux élèves d'assister à un procès au tribunal correctionnel et de se glisser ensuite dans la peau du prévenu, de la victime, du procureur, du juge, de l'avocat...

Ces animations ont été exclusivement développées pour des groupes et sont entièrement gratuites.

Informations et réservations :

(2 classes par école, ou 3 si au moins une classe de l'enseignement technique/professionnel)

eduBEL - Service éducatif BELvue

02 500 45 54 ou info@belvue.be

www.belvue.be > eduBEL > Animations

Recevoir

entrées libres

en version

électronique ?

www.entrees-libres.be >

inscription



UNE 10^E ÉDITION POUR LE CONCOURS « À FILMS OUVERTS »

Le racisme et les discriminations vous font bondir ? Exprimez-le et racontez-le dans un court-métrage, dans le cadre de l'édition 2015 du concours « À Films Ouverts » organisé par Média Animation.

Deux formats sont possibles : moins de six minutes ou moins d'une minute pour parler tolérance, vivre ensemble, dialogue interculturel, lutte contre les préjugés...

Les courts-métrages peuvent être réalisées à partir d'un tournage classique (caméra), mais aussi d'un GSM ou d'un appareil photo numérique. Les films seront largement diffusés au travers d'une dizaine de séances de « vote public » décentralisées en Wallonie et à Bruxelles, ainsi que sur des télévisions locales partenaires.

En 10 ans, ce concours aura rassemblé des centaines de réalisateurs en herbe ou confirmés, et aura suscité la réalisation de plus de 350 courts-métrages.

Inscriptions : jusqu'au 16 janvier 2015

Dépôt des vidéos : jusqu'au 20 février 2015

Formulaire d'inscription à télécharger sur www.afilmsouverts.be

Contact et renseignements :

Média Animation, av. E. Mounier 100 à 1200 Bruxelles

Tél. 02 256 72 33 – fax 02 245 82 80



L'humour de...

Conrad van de WERVE

UN LONG FLEUVE TRANQUILLE...

Un dimanche de fin septembre. L'été est derrière nous, mais l'automne ne s'est pas encore vraiment annoncé. Alors que la brume se dissipe, nous arrivons ce matin sur les quais de la Lys. Des bouquinistes sont derrière leurs étals, guettant les passants. Le soleil perce dans la ville. J'entends le cri de mes fils : « *Papa, on est avant vous, nous sommes les premiers !* », entonnent-ils fièrement, alors qu'ils sont arrivés quelques minutes avant nous avec leur tante.

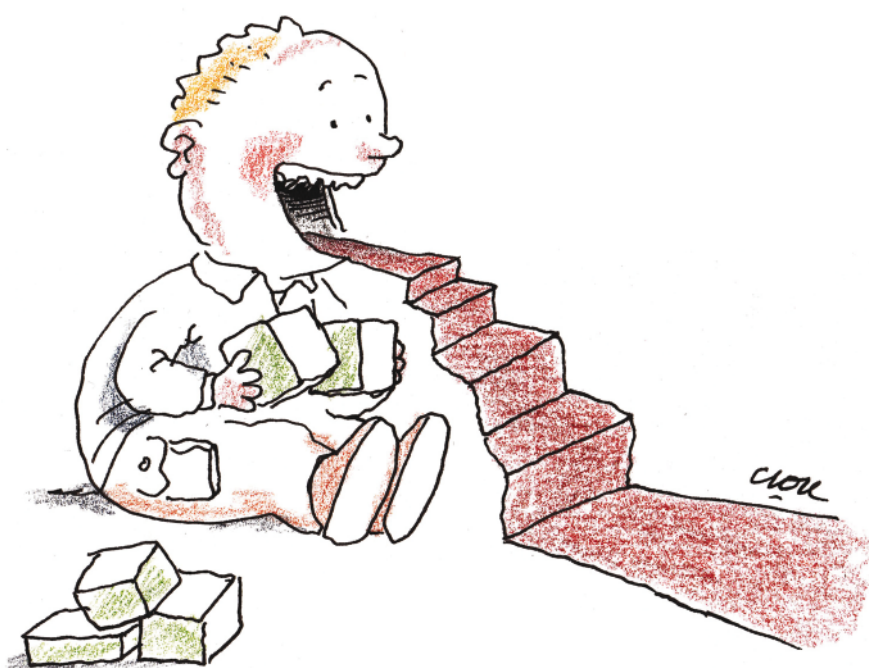
Bon Dieu, quelle idée nous a pris de nous rendre ici un dimanche matin ? Je ne sais quelle mouche nous a piqués pour rejoindre Gand. Qui connaît encore cette ville ? Si nos parents ou grands-parents s'y rendaient hier comme nous pouvons nous rendre aujourd'hui à Verviers ou Namur, nos habitudes ont sans doute changé dans cette Belgique fédérale.

Les mouettes se font entendre. Il est temps d'embarquer sur la péniche. L'ancre à peine levée, la douceur est déjà au rendez-vous. Nous passons sous quelques ponts médiévaux pour sortir de la cité. La campagne gantoise s'ouvre à nous. « *Papa, mon frère a mis sa tête dans la cheminée du bateau !* » Un cousin, également du voyage, intervient, au grand désespoir de notre petit qui récidive et reste déterminé à ne pas perdre son terrain de jeu.

Le bateau glisse sur la rivière qui trace son sillage dans une campagne verdoyante. « *Le vent berce, aux bords, les herbes et les plantes* », pour reprendre le poète Emile VERHAEREN. Les villages se succèdent. Sur le coup de midi, nous arrivons à Laethem-Saint-Martin, qui a inspiré tant d'artistes peintres. À cette heure, nous sommes surtout inspirés par notre assiette, sauf la malheureuse Tante Geneviève qui retrouve, au milieu de ses crevettes et de sa tranche de saumon, la flèche du pistolet de mon plus jeune fils. Son frère mange ses carottes. Au final, il y en a plus par terre que dans son estomac !

Un vent léger nous accompagne pour une sieste sous un soleil généreux. La Lys vit ses dernières heures estivales. Certains s'adonnent à des sports de glisse, d'autres font la crêpe depuis leur ponton privé. Sérénité et insouciance sont les maîtres mots de notre voyage. Il s'achève de la même manière. L'écrivain Karel van de WOESTIJNE disait : « *Cette région s'étale près de la paisible Lys comme un enfant repose dans les bras maternels largement ouverts.* » Tout est dit. ■

LE CLOU DE L'ACTUALITÉ



COMPÉTENCES LANGAGIÈRES ■ PP. 18-19